



ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES SALARIES AU CA DE RENAULT SA  
ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FCPE RENAULT FRANCE  
SCRUTINS DU LUNDI 7 OCTOBRE À 8H00 AU JEUDI 10 OCTOBRE À 17H00

# « Le silence éternel des administrateurs représentant les salariés m’effraie »

Pour paraphraser Blaise Pascal (1623 – 1662)

Sections du  
**GROUPE RENAULT**  
N° 263 3 octobre 2024

**Vous le savez, de grandes élections arrivent au niveau du Groupe Renault du 7 au 10 octobre pour lesquelles le SM-TE est en soutien de candidats présentés par des salariés qui les ont parrainés.**

- L’élection de **3** administrateurs représentant les salariés au **Conseil d’Administration** de Renault SA,
- L’élection des membres du **Conseil de Surveillance** du FCPE Renault France, qui en son sein, désignera **1** administrateur représentant les salariés actionnaires au CA de Renault SA.

## Petite histoire des élections du CA chez Renault

Le SM-TE qui soutient les candidats des listes « **Travaillons ensemble** » a ouvert ses archives et procédé à des investigations. Pour prétendre être administrateur représentant les salariés, il est bien de connaître l’histoire de Renault et de leur représentation dans le Conseil d’Administration.

**15 mars 1984.** Première élection des administrateurs représentant les salariés au CA, de ce que l’on appelait alors la « Régie Renault », entreprise du secteur public. A cette date, le CA comportait six sièges pour les salariés, dont un pour les Cadres, les administrateurs étaient élus pour cinq ans.

L’INA publie la vidéo du journal d’Antenne 2 <sup>1</sup> du 16 mars 1984. On y apprend que la participation a été de 71,6%. Parmi les cinq confédérations présentant chacune des candidats, c’est la CGT qui arrive en tête avec 47,23% des suffrages exprimés.

Voici ce que dit le reporter d’Antenne 2 :

*« C’est la première fois qu’en France, une entreprise du secteur public invite ses 166 000 salariés (165 955 Le Monde du 17 mars 1984) à voter pour l’élection de ses représentants au Conseil d’administration. Innovation donc qui permettra à l’ensemble des salariés d’avoir à la fois un droit de regard sur la gestion de leur entreprise et sur les grandes orientations de celle-ci. Ces nouveaux administrateurs sont élus pour un mandat de cinq ans, mais sauront-ils comme le craignent certains syndicats, rester dans le cadre qui leur est strictement réservé, celui du syndicalisme ? ».*

La question est posée pour aujourd’hui : **les administrateurs représentant les salariés sont-ils restés dans le cadre du syndicalisme qui consiste à représenter et défendre les salariés ?** Depuis 1984 et jusqu’aux dernières élections au CA de 2020, il est permis d’en douter.

**19 avril 1989.** Le nombre d’électeurs inscrits est en forte diminution : 111 102 et la participation baisse : 67,55%. Les cinq confédérations présentent encore des listes séparément. La CGT progresse pour arriver à 52,15 % des suffrages exprimés et obtient 4 sièges sur 6, un siège est attribué à la CFDT, un autre à la CFE-CGC.

**5 novembre 1996.** Première élection du CA depuis la privatisation de Renault <sup>2</sup>. Le nombre des administrateurs à élire passe à 3. Le nombre d’électeurs inscrits continue de diminuer : 97 367 et la participation est de : 69,21%. C’est aussi la première fois qu’une liste commune se présente à l’électeur. Pour autant, la CFDT se présente seule. *L’Humanité* du 8 novembre 1996 <sup>3</sup> parle au sujet de cette liste commune : « *d’artifice, voulu par le PDG de Renault, Louis Schweitzer* » et de « *curieuse alliance entre trois syndicats [FO, CFE-CGC et CFTC], manifestation aidée par certains dirigeants du groupe* ».

<sup>1</sup> <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/cab8400515801/les-elections-renault-le-mans>

<sup>2</sup> En 1990, la Régie Renault change de statut et devient une société anonyme à capitaux d’État. La privatisation de Renault est abordée à plusieurs reprises, mais c’est à partir de 1996 qu’elle est effective

<sup>3</sup> <https://www.humanite.fr/-/-/gains-de-la-cgt-chez-renault>

**9 octobre 2002.** 70 107 électeurs inscrits.

**2 au 7 octobre 2008.** Premières élections du CA en vote électronique. 58 059 électeurs inscrits, la participation continue de baisser avec 43,84%. Outre la CGT et la liste commune CFE-CGC/CFDT/FO/CFTC. Une liste SUD et une liste SL dite « Syndicat libre » est montée par des salariés de Maubeuge en « Autres salariés ».

**5 au 11 octobre 2012.** 51 650 électeurs inscrits, la participation poursuit sa baisse avec 33,94%. Outre les listes CGT, liste commune CFE-CGC/CFDT/FO, SUD et SL du scrutin de 2008, apparaît une liste : « SDMY-CFTC Travaillons ensemble ».

**3 au 6 octobre 2016.** 44 723 électeurs inscrits, la participation tombe à 31,37%. Outre la liste CGT, la liste commune CFE-CGC/CFDT/FO et celle de SUD, apparaît la liste : « **Salarié(e) & SM-TE Travaillons ensemble** » qui obtient 4,88 % en « Autres salariés » et 14,75 % en « Ingénieurs et Cadres ».

**5 au 8 octobre 2020.** 46 687 électeurs inscrits, la participation a sombré à 24,36%. On retrouve les quatre listes CGT, CFE-CGC/CFDT/FO, SUD et « Salarié(e) & SM-TE Travaillons ensemble », et une nouvelle venue intitulée « Sans étiquette » en « Ingénieurs et Cadres ». Cette liste, en obtenant 9,26% a fait tomber la liste soutenue par le SM-TE à 9,47% dans ce collège. En « Autres salariés », le SM-TE obtient 5,96 %. Nous nous étions à l'époque interrogés sur l'origine de cette liste intitulée : « Sans étiquette »<sup>4</sup>.

## Que donnera la mouture 2024 ?

**Depuis 1984, les effectifs de Renault ont été divisés par 4**, et cela ne devrait pas s'arrêter avec la négociation d'un *Nouveau Contrat Social* dont la première réunion de négociation avec les quatre syndicats représentatifs au niveau du Groupe a eu lieu le 26 septembre.

Renault, qui était autrefois un fleuron de l'industrie automobile française, s'est effondré, comme du reste bien d'autres secteurs du pays. On est tenté de se dire que, malgré la bonne intention affichée du législateur de doter les salariés de représentants dans les Conseils d'administration, cela n'a eu aucun effet en leur faveur, ce qui pourrait expliquer l'effondrement de la participation à ce scrutin.

Une autre cause vient peut-être de l'alliance entre trois syndicats aussi différents que CFE-CGC, CFDT et FO, alliance qui leur fait perdre leur identité, mais leur garantit les postes autant que les jetons de présence. Cette alliance est favorisée de longue date par la Direction de Renault dans la ligne des orientations prises sous Louis Schweitzer (voir notre tract n° 259).

**Ajoutons que nos administrateurs sont extrêmement silencieux sur leur mandat, ce que nous voulons changer** (bien sûr, tout en respectant les dispositions légales et réglementaires en vigueur liées aux fonctions d'administrateur d'une société anonyme).

Élément aggravant, les composantes de cette liste commune avalisent trop facilement les accords proposés par Renault, et au niveau de la branche métallurgie, ils sont responsables de la nouvelle convention collective. Cela fait beaucoup de déçus et suscite des colères légitimes dans toutes les strates de l'entreprise.

C'est pour apporter un espoir et une alternative aux confédérations que nous connaissons (trop) bien, que les listes constituées par des salariés avec l'appui du SM-TE prennent tout leur sens.

**Ne laissez pas passer votre chance de renouveler les instances les plus élevées de la représentation du personnel de l'Entreprise.** Donnez des administrateurs aux salariés et pas aux confédérations syndicales sous perfusion financière. Cf notre profession de foi au CA.

**Dès le 7 octobre, votez pour les listes « **Salarié(e)s & SM-TE Travaillons ensemble** » :**

**Au Conseil d'Administration de Renault,**

**Au Conseil de Surveillance du FCPE Renault France.**

<sup>4</sup> Le candidat de cette liste a trouvé depuis une étiquette qui lui a porté chance. Non seulement il a été élu en juin 2024 au CSE de Renault Ile-de-France sur une liste CFE-CGC, mais il a été en plus élu Secrétaire du CSE. Belle promotion, bravo !

**Participez à cette émancipation, c'est le moment, votez pour vous !**

Contact : 06.98.05.13.80 / [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org) /  @SyndicatSMTE

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Pour adhérer : [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org) Cotisation annuelle de base 2024 : Emploi non Cadre : 48 € - Emploi Cadre : 60 €